



Cabinet
Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 12 novembre 2013

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire général
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Bureau 2.54
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Veuillez trouver ci-joint, la motion dont nous souhaitons débattre ce mercredi 13 novembre 2013, à la rubrique des affaires inscrites par les députés de l'opposition, et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

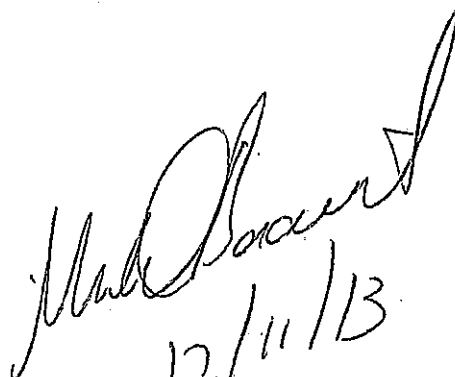
Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice de cabinet,


Anik MONTMINY

p.j.

Hôtel du Parlement
Bureau 2.157
(Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 643-1275
Télécopieur : 418 643-2514


12/11/13
10h52

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

QUE la Commission des institutions entende le ministre de la Justice, le jeudi 28 novembre 2013 à compter de 15 heures, concernant les commentaires de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse rendus publics le 17 octobre 2013 sur les orientations gouvernementales au sujet du projet de charte des valeurs québécoises ainsi que sur le caractère inconstitutionnel du projet gouvernemental;

Qu'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires;

QUE l'exposé du ministre de la Justice soit d'une durée maximale de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la Commission soient d'une durée maximale de 120 minutes;

Qu'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales;

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée le 4 décembre 2013 à moins que la Commission n'en décide autrement.

*12/11/13
10h52*

Présentée par le député de LaFontaine